

possible à cette Chambre une mesure approuvant la perception des impôts établis par un décret, dans le cadre du programme d'austérité, privent cette Chambre du droit exclusif que lui reconnaît la constitution d'approuver le prélèvement d'impôts additionnels et qui est à la base même de notre régime de gouvernement autonome responsable.»

Un débat s'élève et se poursuit, et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. l'Orateur,—Rapport (en français et en anglais) du directeur général des élections, en date du 5 octobre 1962, conformément à l'article 58 de la Loi électorale du Canada, chapitre 39, Statuts du Canada, 1960.

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Arrêté en conseil C.P. 1962-1352, en date du 27 septembre 1962, approuvant les modifications apportées le 24 août 1962 au Tarif des honoraires que peuvent exiger les registraires, prévôts et hommes de loi, etc., en matière d'amirauté à la Cour de l'Échiquier du Canada, énoncé à l'Appendice II des Règles et ordonnances générales régissant la pratique et la procédure de la Cour de l'Échiquier du Canada dans des causes d'amirauté, conformément à l'article 31(4) de la Loi sur l'amirauté, chapitre 1, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

Par M. Green, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et anglais) des instruments diplomatiques suivants:

- 1) Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique autorisant ceux-ci à construire, à exploiter et à entretenir trois stations de pompes supplémentaires en territoire canadien près du pipe-line de Haines à Fairbanks; signé à Ottawa le 19 avril 1962; en vigueur le 19 avril 1962.
- 2) Modification de l'accord de coopération entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant les emplois civils de l'énergie atomique; signé à Washington le 25 mai 1962; en vigueur le 11 juillet 1962.
- 3) Échange de notes entre le gouvernement canadien et le gouvernement français concernant l'échange de renseignements scientifiques relatifs à la défense; signé à Paris le 25 mai 1962; en vigueur le 25 mai 1962.
- 4) Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique ayant pour objet de suspendre le péage au canal de Welland prévu par l'accord du 9 mars 1959 entre les deux pays; signé à Ottawa les 3 et 13 juillet 1962; en vigueur le 13 juillet 1962.
- 5) Échange de notes entre le gouvernement canadien et le gouvernement grec concernant l'échange de renseignements scientifiques relatifs à la défense; signé à Athènes les 17 et 18 juillet 1962; en vigueur le 18 août 1962.
- 6) Échange de notes entre le gouvernement canadien et le gouvernement norvégien élargissant la portée de l'accord d'entraînement aérien du 6 juillet 1960 entre les deux pays; fait à Oslo le 20 juillet 1962; en vigueur le 20 juillet 1962.
- 7) Échange de notes entre le Canada et le Mexique constituant un accord permettant aux stations radio d'amateurs des deux pays d'échanger des messages et autres communications avec des tiers; signé à Mexico le 30 juillet 1962; en vigueur le 29 août 1962.